

Budget communal 2018-2024

60 ans du Jumelage

Ateliers municipaux



Sur les réseaux

 www.still-info.fr

 commune de Still

 commune de Still

Horaires de la Mairie

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 11h00

Fermée le lundi

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 3

TRAVAUX 10

COMMUNICATIONS 14

HISTOIRE 17

ENVIRONNEMENT 19

DANS LA PRESSE 22

VIE ASSOCIATIVE 23

ÉTAT CIVIL 25

CONSEIL MUNICIPAL 26

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Réalisation :Bruno Helbert, Nicolas Fernandez,
Alexandre Gonçalves.

Photo de couverture : Commune de Still

DATES A RETENIR

- 4 Juillet : Portes ouvertes - Ateliers
- 13 Juillet : Fête nationale
- 23-25 août : Messti



Chères Stilloises, Chers Stillois



Le 27 avril dernier, nous avons célébré les 60 ans du jumelage entre notre commune, Still, et notre commune collègue et amie Oberwolfach, située en Forêt-Noire dans la vallée de la Wolf, à une petite heure de route.

Je ne peux commencer cet édit sans un retour en arrière sur cet événement qui, aux yeux de tous et toutes, a été une grande réussite, la météo, il faut l'avouer, nous y ayant aidés. Ce 27 avril fut une belle journée d'écoute, de joie et d'échange, que ce soit par nos discussions, les retrouvailles entre habitants de chaque village, mais aussi par l'échange de cadeaux.

C'était plus qu'un simple geste et chacun y a participé : les écoles par la création d'une fresque symbolisant l'amitié, l'Institut des Aveugles par la confection d'un panier garni d'objets réalisés par les résidents, les deux communes par un échange de cadeau symbolisant l'amitié franco-allemande.

Comme j'ai pu le dire à de nombreuses reprises, je suis très attaché à ce jumelage et à cette amitié née il y a 60 ans, qui trouve son origine dans l'amitié personnelle de Joseph Haug de Still et Otto Echle d'Oberwolfach.

Ce jumelage est né dans un contexte de réconciliation, il est le symbole vivant de notre volonté commune de construire un avenir de paix et de fraternité. L'amitié et la fraternité entre les peuples sont des liens qui nous manquent cruellement ces derniers temps.

Dans ce numéro, vous trouverez également un état des lieux des comptes communaux sur la période 2018-2024, ainsi qu'une présentation des projets communaux d'amélioration du cadre de vie des habitants et des conditions de travail des agents.

La rénovation complète des ateliers municipaux illustre le programme d'actions plurithématiques menées par la commune : conditions de travail, amélioration du cadre de vie des habitants, transition énergétique et climatique. Cette action est passée par la suppression et le remplacement du toit en amiante par du bac acier, l'isolation et la rénovation complète de la salle de pause, de l'atelier et des sanitaires, l'aménagement des espaces extérieurs pour plus de sécurité et d'efficacité, mais également la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie et l'installation de panneaux photovoltaïques pour notre production d'énergie renouvelables.

Vous trouverez également dans ce numéro une vaste rubrique décrivant les derniers travaux menés et notamment la finalisation de la création du cabinet médical.

Restant à votre disposition je vous souhaite un bel été.

Le Maire
Alexandre Gonçalves

LE BUDGET COMMUNAL en chiffres



L'élaboration du projet de loi de finances de l'État pour 2025 a réduit la capacité d'investissement des collectivités en diminuant leur autonomie financière et en les faisant contribuer à la réduction de la dette. La commune devant prendre sa part dans cet effort, nous nous y sommes préparés

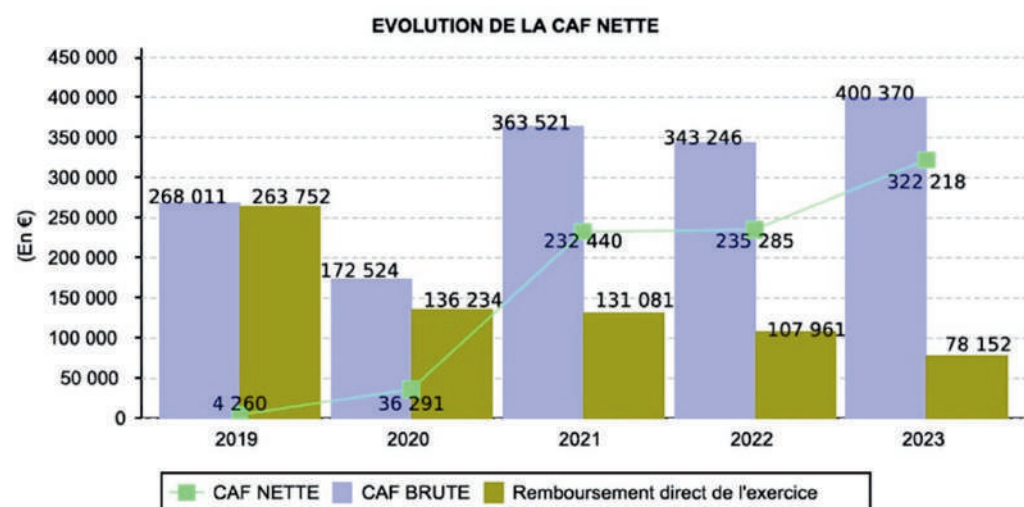
À cet effet, nous avons travaillé à améliorer notre Capacité d'Autofinancement nette, dite CAF nette, qui est par ailleurs un indicateur de bonne santé financière de notre commune. Notre objectif était de l'augmenter chaque année tout en continuant à investir

Cet autofinancement nous permet de pallier la baisse des dotations générales de l'État et l'augmentation des coûts. Il augmente notre autonomie et répond, à mon sens, aux incertitudes budgétaires et fiscales liées aux crises successives et au contexte économique défavorable, tout en nous permettant de mener des investissements conséquents sans faire appel à l'emprunt. Nous l'avons appliqué en 2024 et continuerons à le faire en 2025.

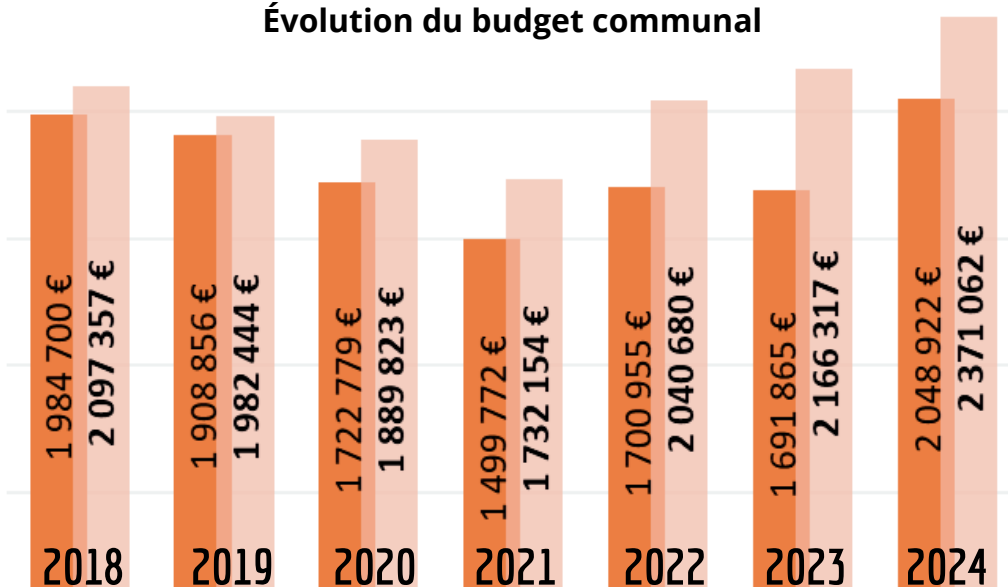
La CAF nette est un indicateur financier qui mesure la capacité de la commune à **générer des ressources internes pour financer ses investissements sans recourir à l'emprunt.**

Elle est obtenue en déduisant de la CAF brute* les dépenses financières, telles que les intérêts de la dette.

*CAF brute = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement.



Évolution du budget communal



Année 2024

**Population
1810 habitants**

**Superficie
2320 ha**



recettes

dépenses

BUDGET COMMUNAL

Charges à caractère général

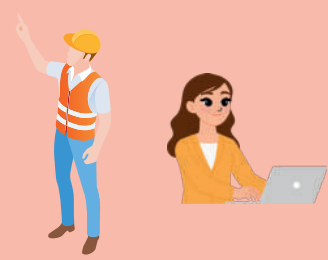
2018	467 835 €
2019	386 605 €
2020	359 563 €
2021	331 148 €
2022	378 698 €
2023	382 593 €
2024	459 000 €



Charges de personnel

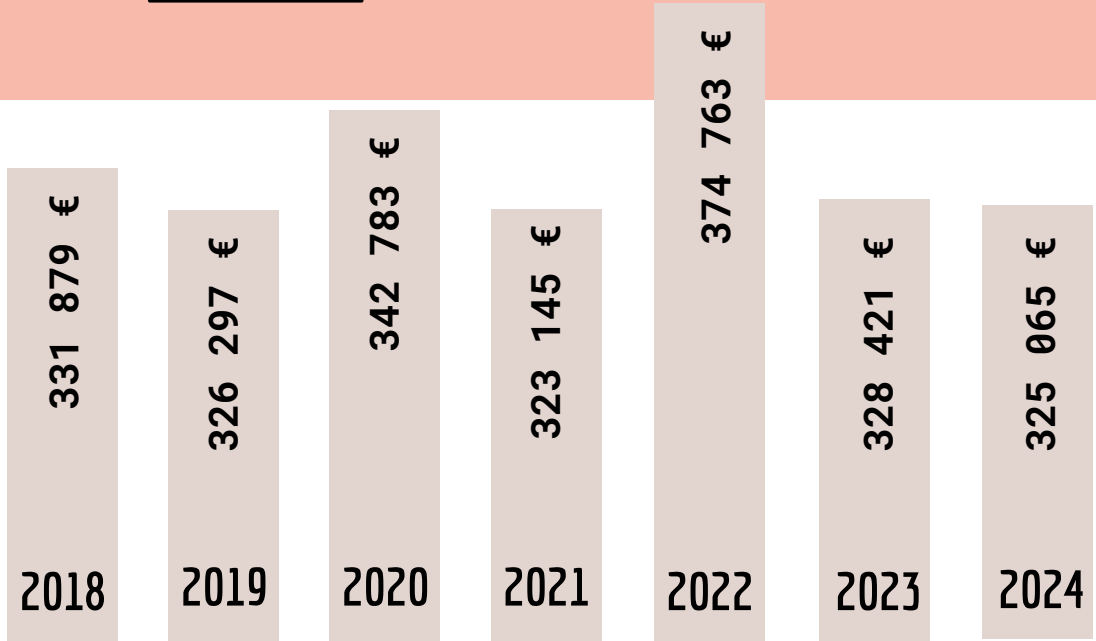
404 014 €	2018
413 970 €	2019
408 467 €	2020
325 805 €	2021
367 074 €	2022
378 086 €	2023
401 989 €	2024

2024 : Suppression du budget camping et transfert des charges au budget communal



Les dotations de l'état

Stable malgré une forte inflation

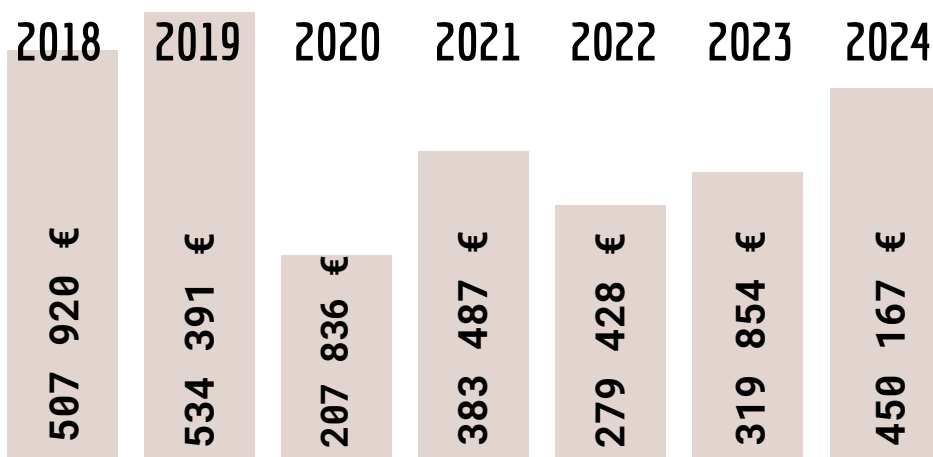




INVESTISSEMENT



BUDGET COMMUNAL



Dette au 1er janvier

1 131 006 €	974 655 €	891 504 €	754 172 €	623 091 €	515 130 €	433 722 €
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

Une dette en diminution



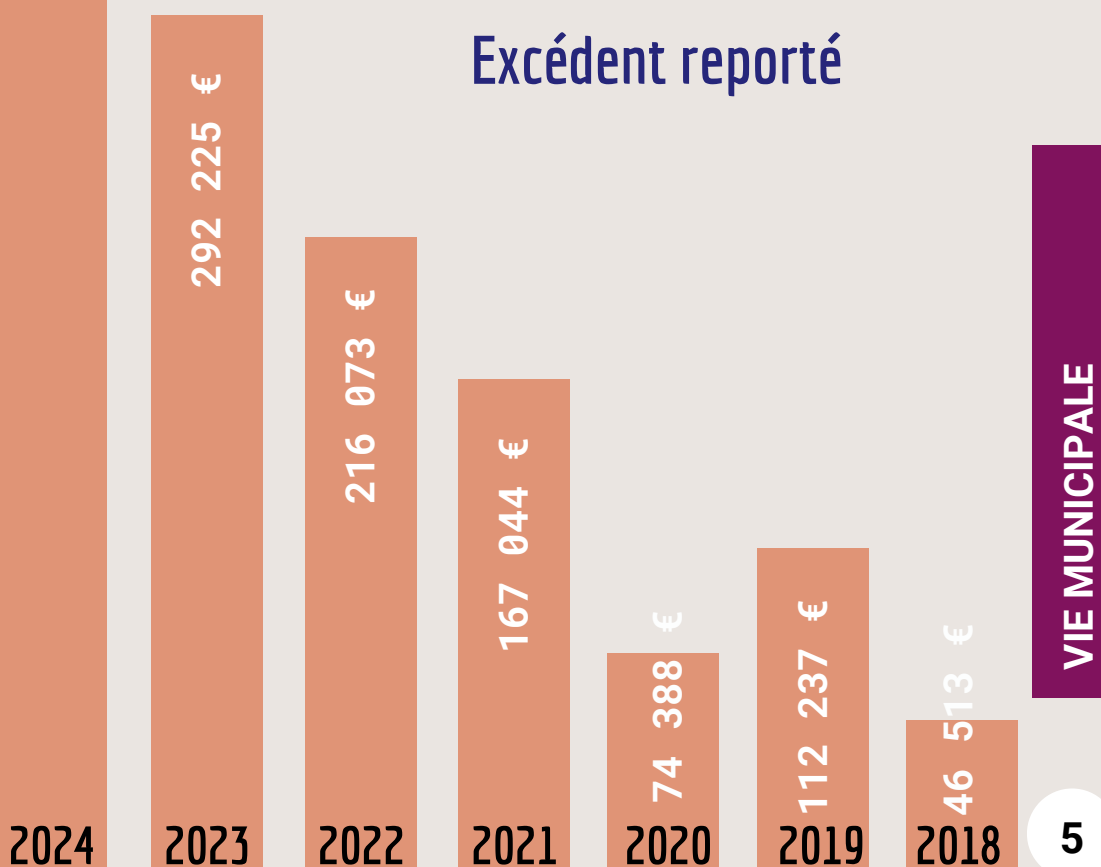
474 453 €

Notre objectif d'augmenter chaque année notre excédent reporté, grâce à une gestion rigoureuse, pour le porter à près de 500 000 €, tout en continuant à investir, a été atteint.

Cet objectif étant réalisé et la dette diminuant, nous avons pu, en 2024 et 2025, investir de manière très importante sans faire appel à l'emprunt.

Cette logique de fonctionnement en cycle de 5 ans nous a permis de planifier des investissements très coûteux en 2025 (voir rubrique travaux) et fera par conséquent baisser fortement notre excédent reporté en 2026.

Excédent reporté



VIE MUNICIPALE

5

au 1er janvier

dettes / habitant

240€

moyenne française des communes

de même taille = 709€

moyenne régionale des communes

de même taille = 542€

moyenne alsacienne des

communes de même taille = 548€



Pas

d'augmentation
du taux des
taxes
communales
depuis 15 ans

FISCALITE



Un rendez-vous dorénavant devenu incontournable, près d'une cinquantaine de personnes se sont donné rendez-vous le 5 avril vers 8h30 aux ateliers municipaux où leur fut servie une petite collation.

Une dizaine de secteurs furent choisis et les différents groupes se sont mis à la tâche en empruntant les rues du village. Des équipes motorisées ont poussé plus loin sur notre vaste ban communal en empruntant les chemins forestiers à la recherche de déchets cachés dans les recoins connus. Cette année comme durant la première expérience qui avait été faite en 2024, une attention particulière a été portée sur les déchets de mégots jetés sur le domaine public.

Le constat a été sans appel et à la hauteur de nos craintes. Les participants ont pu se rendre compte de l'impact de ce fléau sur notre environnement, impact visuel et invisible de par la pollution engendrée par ces produits hautement nocifs. Les secteurs les plus impactés sont les rues passantes du village, principalement sur la route départementale et les espaces de rassemblement comme autour de la salle des fêtes.



Une quantité impressionnante de pneus

Une évaluation quantitative a été faite et c'est plus 1800 mégots qui ont été ramassés ce jour là. Ce chiffre fait réfléchir. Ramené au nombre d'habitants du village, cela équivaut à 1 mégot par habitant.

Il ne s'agit pas de stigmatiser une partie de la population mais au contraire de sensibiliser les usagers à respecter l'espace public et ainsi le garder propre. Nous connaissons les effets dévastateurs de ces produits qui, même s'ils sont de petite taille, ont un impact non négligeable sur notre environnement.



Plus de 1800 mégots ramassés

L'autre constat beaucoup plus positif, ce sont les autres déchets comme les papiers, canettes etc. qui ont fortement diminué mais qui restent encore trop présents en dehors du village principalement le long des routes.



Après l'effort, le réconfort. Après avoir déposé l'ensemble des déchets en fin de matinée, les bénévoles se sont retrouvés à l'étang de pêche pour le repas de midi offert par la municipalité. Une sympathique journée en toute convivialité.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les cérémonies du souvenir sont toujours des temps forts dans notre commune. Le jeudi 08 mai 2025 aura à nouveau été l'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont perdu la vie durant le conflit de la Seconde Guerre Mondiale. En présence des autorités civiles et militaires, la Musique Municipale, le corps des sapeurs pompiers, de la Chorale, des anciens combattants ainsi que les enfants de l'école élémentaire accompagnés de leurs parents, cette cérémonie du souvenir a été marquée par plusieurs temps forts. Ainsi en particulier, les enfants ont pu lire un poème de Caroline Bentz, « Ici et là-bas ». Dont voici quelques extraits.

Ici le jour se lève
Sur le chemin des écolières
L'air embaume l'insouciance
Un parfum de printemps
Fleurs écloses
Pollens vagabonds
Promesses d'automne sucrées

Ailleurs c'est la poudre
Qui chatouille le nez des enfants
La poussière
La peur
La mort aussi
Si elle ne les a pas pris
Dans la nuit...



Avenir du Restaurant Communal

Le conseil municipal travaille à la rénovation du restaurant communal depuis mars 2023. Date à laquelle les services de l'inspection du travail ont contrôlé le restaurant et ont conclu que des travaux étaient nécessaires pour le mettre aux normes techniques, tout comme une mise en conformité du restaurateur au titre du code du travail.

La commune s'est saisie en urgence de la problématique, le restaurant étant sous le coup d'une fermeture administrative si rien n'était fait. Des travaux et une mise à disposition à titre gratuit de locaux complémentaires (douche, toilettes, vestiaire) à l'étage ont permis aux locaux de respecter le code du travail.

Le restaurateur s'étant mis en conformité avec le code du travail et les travaux étant effectués, le conseil municipal a mandaté, début 2024, un bureau d'étude (architecte et ingénieur bâtiment) pour proposer des scénarii de rénovation du restaurant communal.

Dans l'intervalle la commune étant consciente de la période d'incertitude pour le restaurateur, a diminué depuis le mois de juillet 2024, le loyer de 30 %. Il s'élève aujourd'hui à 1 030 € TTC mensuellement.

Trois options ont ainsi été proposées par le bureau d'étude

1. Rénovation du bâtiment existant
(en supprimant le premier étage) : 900 000 € HT
2. Démolition-reconstruction
(bâtiment au même endroit) : 1 015 000 € HT
3. Démolition-reconstruction
(bâtiment à un autre emplacement sur la commune) :
1 450 000 € (avec achat de terrain)

Après analyse des différents avantages et inconvénients de chaque scénario, le conseil municipal a **choisi l'option 1.**

La commune ayant la volonté de faire perdurer l'activité d'un restaurant au sein de la commune, la phase suivante a été lancée.

À cet effet, un ingénieur thermicien étudie la possibilité technique et financière de remplacer et déplacer la chaufferie fioul actuelle du complexe de la salle des fêtes par une chaudière bois, qui se trouve actuellement accolée au restaurant.

Ce déplacement est indispensable pour mener à bien le premier scénario.



Après de nombreuses semaines de préparation le jour du 27 avril 2025 arriva. Nous étions prêts à recevoir nos hôtes. Malgré les incertitudes liées aux conditions climatiques, le jour venu s'annonça comme par miracle, sous les meilleurs auspices. Matthias Bauernfeind, le maire d'Oberwolfach précéda l'arrivée du groupe voyageant en bus. La délégation arriva dès 9h00 du matin et fut accueillie chaleureusement par les membres du conseil municipal. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir M. Nowak, ancien maire qui eut beaucoup de plaisir à retrouver le village de Still. Tout ce beau monde était visiblement content de ces retrouvailles. Un petit déjeuner fut servi à l'extérieur de la salle des fêtes avec café, thé et petits pains et croissants.



Une fois sur site, le président de l'association sous les traits de André Jaccoud, fils de Claude Jaccoud, celui-là même qui acheta l'ancien manoir qui bien plus tard deviendra l'Institut des aveugles, raconta l'histoire du chemin de croix depuis son érection jusqu'à nos jours en faisant référence à tous ceux qui ont été de près ou de loin liés à ce monument. A la fin de cette présentation, l'assemblée se dirigea vers la place Oberwolfach où ont eu lieu les discours officiels avec la remise des cadeaux. Lors de leurs discours, les maires ont souligné l'importance de cette relation qui doit durer dans le temps. « Cultiver l'amitié franco-allemande est une initiative utile et pleine de sens, aujourd'hui comme il y a 60 ans ».

Vers 9h45 après une photo de groupe prise sur la place des Tuileries, l'ensemble des participants se dirigea au son des cloches vers l'église où un office religieux fut célébré par le père Olivier Becker. Peu avant la fin de l'office, les participants eurent la surprise d'être invités par le président de l'association « Still Terre d'Histoire » vêtu en costume du XVIIIème siècle, à le suivre vers le chemin de croix. Pourquoi ce costume ? C'était pour faire référence à l'histoire qui allait être racontée sur ce lieu emblématique car tout commençait en 1789. Le calvaire, pour l'occasion, avait revêtu ses parures de fête avec les drapeaux jaune et blanc et rouge et blanc, couleurs qui ont chacune leur signification.





Un vin d'honneur fut offert à toutes les personnes présentes et agrémenté par la Musique Municipale de Still.

Un déjeuner original fut proposé aux convives qui n'avaient que l'embarras du choix. Plusieurs formules furent proposées par les commerçants locaux, un food-truck, bretzels et autres spécialités orientales en passant par la traditionnelle tarte flambée. Les desserts furent proposés par l'Association des Parents d'Elèves.



L'après-midi s'acheva dans la bonne humeur et la convivialité. Nos convives prirent congé vers 17h00 puisqu'ils devaient reprendre le bus. La journée fut longue et intense mais tous les participants étaient satisfaits de son déroulement et rendez-vous fut donné pour d'autres festivités qui auront lieu à Oberwolfach en date du 12 juillet 2025.



Les enfants de l'école élémentaire avaient également confectionné une fresque colorée destinée à leurs camarades allemands. Un panier garni confectionné par les résidents de l'Institut des Aveugles fut remis par M. Maciazek, représentant l'Institut, à Matthias Bauernfeind.

Le maire de Still remet également au premier magistrat une magnifique sculpture en grès des Vosges représentant une poignée de mains créée par notre artiste local Carlos Alban. Cette sculpture s'inscrit dans le geste historique entre le président Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl qui marqua profondément les esprits lors d'une cérémonie qui eut lieu le 22 septembre 1984 à l'ossuaire de Douaumont. Ce geste est parmi les plus symboliques de la réconciliation franco-allemande.



La TKO, (Trachten Kappelle Oberwolfach), l'ensemble musical folklorique d'Oberwolfach, nous fit le plaisir de nous jouer quelques morceaux de leur répertoire, fortement apprécié.

L'après-midi fut également agrémentée par une animation musicale, un stand maquillage pour les enfants, un clown. Une rétrospective photographique était proposée sur le site des Tuileries Sonntag avec à la clé des visites commentées de l'activité de ce lieu par des membres de l'association.



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations qui ont contribué au succès de cette journée, ainsi qu'aux nombreux bénévoles présents.

Cabinet médical

Coût Total : 215.000€ TTC

Après avoir achevé la longue phase administrative – puisqu’il aura fallu, rappelons-le, obtenir l’accord de l’Archevêque de Strasbourg, une délibération du conseil municipal, une délibération du conseil de fabrique, et enfin un arrêté préfectoral validant notre démarche de distraction du rez-de-chaussée du presbytère – les travaux ont débuté en novembre 2024.

Pendant plus de six mois, les différents corps de métier se sont succédé avec rigueur et efficacité. Durant cette même période, nous avons rencontré les médecins régulièrement afin de finaliser les différents agencements souhaités pour leur cabinet et leur faire visiter les locaux.

La rénovation, telle qu’elle a été réalisée, correspond aux demandes des deux médecins : des locaux lumineux et bien équipés, un accueil vitré, une climatisation réversible pour le confort des patients, ainsi qu’une salle de pause. Le parking adjacent au bâtiment sera totalement réservé à la patientèle du cabinet.

La commune, quant à elle, a tenu à garantir une isolation haut de gamme en utilisant des matériaux biosourcés et des fenêtres en bois-aluminium.



Salle de consultation 1



Accueil

Les travaux sont désormais terminés et les 81 m² des locaux sont prêts. Toutefois, au moment où nous écrivons ces quelques lignes, la date exacte d’ouverture du cabinet médical n’est pas encore connue. Celle-ci devrait intervenir au cours de l’été.

Un nouveau plancher dans le clocher de l’Eglise

Depuis de nombreuses années, les interventions qui ont eu lieu dans notre clocher de l’église paroissiale se sont déroulées dans des conditions de sécurité très précaires. La municipalité a décidé de faire rénover un plancher en bois au dessus des cloches permettant ainsi aux intervenants d’accéder en toute sécurité aux équipements permettant le bon fonctionnement de l’horloge et des cadrans situés aux quatre coins du clocher.

Coût : 5 300€ TTC

Travaux de maçonnerie (Mur Ecole)

Les travaux de remise en état du mur autour de l’école élémentaire réalisés en régie, principalement par un agent de la commune sont partiellement achevés. En attendant la mise en place des joints à la chaux, ce mur présente une finition sympathique dévoilant la beauté des pierres de taille.

Coût matériaux : 1 500 € TTC

Vue du dessous



Vue du dessus



Ateliers municipaux

Coût Total : 161 900€ TTC (depuis 2022)

Depuis le début de notre mandat municipal, les ateliers municipaux ont connu une série de travaux importants visant à améliorer leur fonctionnement, leur sécurité et leur capacité à répondre aux besoins de notre commune.

Parmi les principales réalisations, nous pouvons citer la rénovation des locaux communs (isolation, nouvelles fenêtres, salle de repos, douche et toilettes) permettant d'offrir un environnement de travail agréable adapté aux activités quotidiennes. Des travaux de maintenance et de mise à niveau des équipements ont également été réalisés, afin d'assurer leur bon fonctionnement et leur longévité. Les espaces de rangement ont également été optimisés.

Pose d'une cuve de récupération d'eau de pluie

Inscrite dans les projets de transition énergétique, la pose d'une cuve de récupération d'eau de pluie dans la cour basse des ateliers municipaux a eu lieu il y a quelques semaines. Cette cuve d'un volume de 16 m³ a été raccordée de part et d'autre des descentes du toit des ateliers. Des opérations de terrassement ont été nécessaires pour permettre l'enfouissement et le raccordement à cette cuve.

Coût : 20 600€ TTC

Installation panneaux photovoltaïques

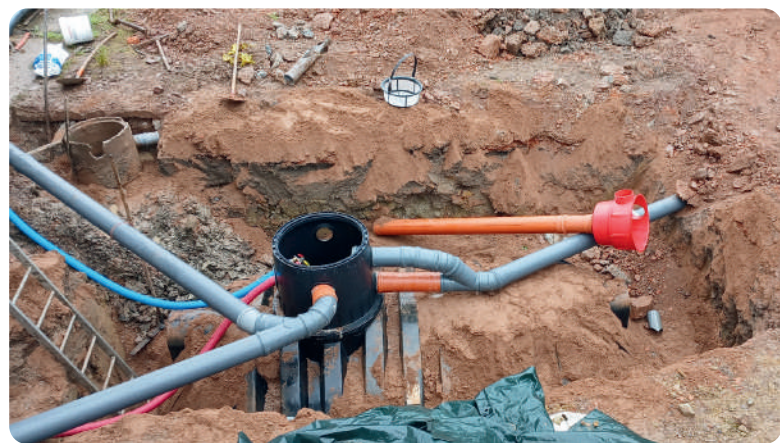
Également inscrite dans le cadre de la transition énergétique, la pose des panneaux photovoltaïques a eu lieu ces dernières semaines aux ateliers municipaux. Les panneaux sont visibles du côté rue de la Paix et couvrent une large moitié du toit du bâtiment. Cet équipement de 5 lignes de 10 panneaux en paysage de près de 100 m², avec une puissance de 22,75 kWc triphasé permettra l'autoconsommation du courant produit et l'injection dans le réseau pour le surplus.

Coût : 41 300€ TTC

De plus, nous avons investi dans l'achat de nouveaux outils et machines, ce qui permet d'accroître la productivité et la qualité des travaux. La mise en place de mesures de sécurité renforcées a également été une priorité, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des employés.

Enfin, ces travaux devront permettre d'optimiser la gestion des ressources et de répondre au mieux aux demandes de nos concitoyens.

Nous sommes fiers des progrès accomplis à ce jour et restons engagés à poursuivre ces efforts pour faire de nos ateliers municipaux un véritable atout pour notre commune.



D'ores et déjà, notre véhicule électrique de service peut être rechargé sur une simple prise de courant, d'autres équipements suivront, dans différents bâtiments communaux. Le surplus produit est injecté dans le réseau et est compensé financièrement.



Le maire, les adjoints et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous convier aux portes ouvertes des ateliers municipaux qui auront lieu le 04 juillet 2025 de 18h00 à 20h00

Place Oberwolfach

Coût : 7 600€ TTC

Avant la préparation des festivités des 60 ans du jumelage avec Oberwolfach, la municipalité a décidé de l'agrandissement de l'espace aménagé à l'intersection de la route de Flexbourg et celle du calvaire que nous connaissons à présent sous le nom de place Oberwolfach. Un rafraîchissement du site était nécessaire et surtout, il fallait s'occuper du tilleul qui avait été planté lors des 40 ans de jumelage. En effet, celui-ci présente sur son tronc des crevasses et fissures révélant quelques carences.

Son environnement direct autour des racines ne lui permettait pas de pouvoir bénéficier d'un apport en eau suffisant.

L'espace supplémentaire a pu être doublé avec un aménagement floral et le banc offert par notre village jumelé lors de l'anniversaire des 50 ans a pu être posé. Les nouvelles bordures ont volontairement été mises au ras du sol afin de permettre l'écoulement de l'eau de pluie sur ce nouvel espace. Ce lieu invite à la rencontre et à la convivialité.



Aménagement le long de l'Eglise



Le chemin piétonnier entre l'église paroissiale et l'institut des aveugles a été retravaillé. Afin de le rendre un peu plus attrayant, l'ancien revêtement a été ôté et les espaces bétonnés entre les contreforts de l'église ont été supprimés. Ces espaces libérés seront végétalisés à terme et accueilleront des plantes, comme par exemple des hortensias, qui devraient se plaire dans ce lieu.

Coût : 20 000€ TTC

(pour les deux aménagements)

Aménagement d'espace végétalisé route de Flexbourg

Plusieurs îlots de surfaces minérales situés à l'entrée du village, côté route de Flexbourg, posaient des problèmes récurrents d'entretien. La commune a donc décidé de retirer les cailloux d'ornement — des surfaces difficiles à entretenir — et de les remplacer par des espaces végétalisés.

De la terre végétale remplacera désormais les volumes dégagés, ce qui permettra de limiter l'absorption et la restitution de chaleur en période de canicule. Un semis de fleurs sera réalisé au cours de l'été.

À ces travaux s'est ajoutée la reprise des trottoirs devant certaines habitations, où les eaux pluviales pénétraient sur les propriétés ou stagnaient dans des cuvettes en raison d'affaissements. Les pentes ont été rectifiées afin que l'eau de pluie s'écoule désormais vers les espaces verts. Parallèlement, des bordurettes ont été supprimées et l'eau est désormais guidée dans des rigoles vers les espaces verts.



Voiries Munchhof et Passage piétons Tuileries

La commune a procédé récemment au changement de revêtement sur une petite portion de la route menant au Munchhof. Une cinquantaine de mètres de bande de roulement a été changée avec un revêtement neuf.



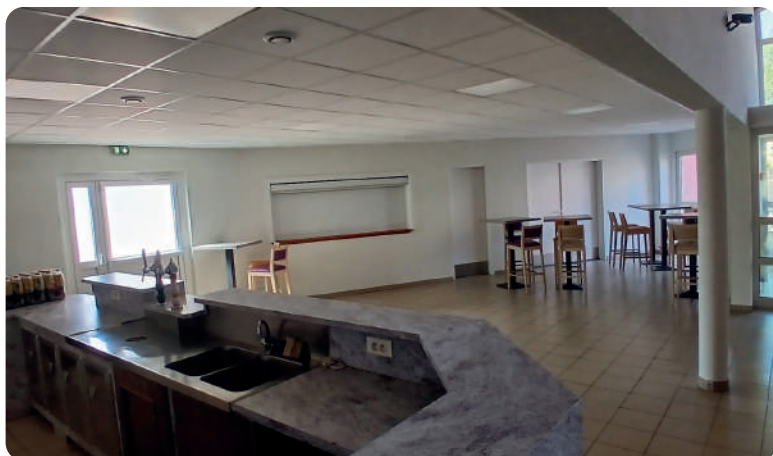
Pour des raisons de sécurité et afin de palier le manque, un passage pour piétons a été réalisé à la hauteur du rond-point des tuileries en allant vers la rue des Tuileries. Les bordures de trottoir ont été abaissées et des bandes de guidage destinées aux déficients visuels ont été posées. Le dispositif sera complété prochainement par des bandes blanches au sol.



Coût : 17 000€ TTC (pour les deux aménagements)

Salle des Fêtes - entrée bar

L'entrée-bar de la salle des fêtes a subi un rafraîchissement nécessaire. Les murs et le plafond de l'entrée ont été repeints et les fissures colmatées. Du côté bar, même travail avec la remise en état d'un mur en placoplâtre dont les panneaux se désolidarisaient. Le plafond de cet espace a également été refait avec une isolation phonique et thermique dont les résultats en matière d'acoustique ne se sont pas fait attendre. Grâce à cette opération de remise en peinture de l'ensemble de cet espace, nous avons gagné en luminosité et en bien-être. Un endroit que l'on peut qualifier à présent de sympathique et convivial.



Coût : 13 200€ TTC

Restauration de la croix du cimetière



Avant restauration

Cette croix datée de 1836 nécessitait une restauration afin de lui redonner son éclat d'autrefois. Les travaux ont eu lieu récemment et ont été réalisés par un artisan sculpteur-tailleur de pierre de Westhoffen. Après un brossage des mousses et un nettoyage basse pression sur l'ensemble du monument, le résultat fut saisissant et les détails de l'œuvre cachés depuis de nombreuses années se montraient à nouveau dans toute leur beauté. Une restauration des fissures et les endroits délités ont été réparés également, afin que les dégâts du temps ne continuent leur œuvre de destruction. Désormais cette croix plantée au milieu de notre cimetière veille à nouveau en toute solennité sur nos défunts.

Coût : 2 760€ TTC



Après restauration

DISPARITION DU RÉSEAU CUIVRE

En 2019, Orange a annoncé la fin du réseau cuivre à l'horizon 2030 pour des raisons techniques, économiques, organisationnelles et environnementales. La fibre optique sera alors le seul réseau d'infrastructure télécoms.

Pour toute question concernant les démarches à effectuer, veuillez vous rapprocher directement de votre opérateur.

La commune de Still relaye cette information et ne pourra en aucun cas vous conseiller ou vous répondre à la place de votre opérateur.

La commercialisation des offres et produits de service sur le cuivre s'arrêteront au 31 janvier 2026.

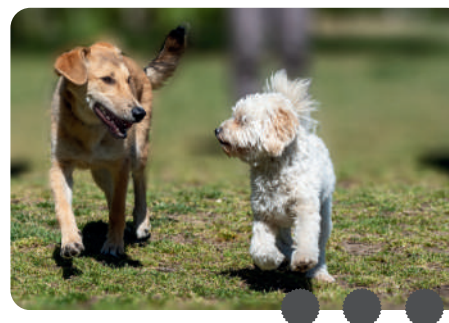


Fermeture définitive du réseau cuivre au 31 janvier 2028.

Cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de **prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage**, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif légaux dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (Arrêté préfectoral du 28 mai 1990).

Merci d'avance pour votre compréhension et votre civisme.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE - Déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Des sachets adaptés au ramassage sont disponibles gratuitement à plusieurs endroits dans le village. Afin de répondre à une demande et de permettre à chacun de respecter les règles de propreté et de salubrité publique, de nombreuses bornes dites "de propreté" ont été installées dans le village.

Si d'autres doivent être installées, n'hésitez pas à nous le communiquer, nous étudierons votre demande.

Malheureusement, nos équipes et certains de nos concitoyens constatent qu'il y a régulièrement des déjections aux abords du complexe des fêtes (aire de jeux, city stade, terrains de pétanque), mais également rue des Écoles.

Or, faut-il le rappeler, la rue des Écoles est fréquentée par nos jeunes écoliers, mais également les résidents de l'Institut des aveugles.

Nos concitoyens non-voyants, ne peuvent pas éviter les crottes qui se prennent bien souvent de leur bâton guide, et in fine dans leur main et dans leur sac !

Aussi, par respect, merci de ramasser !

Alcome et les mégots



En février 2025 nous avons délibéré et signé un contrat avec l'éco-organisme ALCOME afin de mettre en place des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux liés aux mégots de cigarettes. Depuis deux ans déjà, nous sommes sensibles à ce sujet lors des nettoyages de printemps (Osterputz) organisés dans le village. Nous avons ainsi pu mesurer les impacts négatifs à notre proche environnement autant visuels qu'en terme d'insalubrité publique. Notre parcours de contractualisation est complet, terminé et accepté, rien ne s'oppose à mettre en place nos actions avec le soutien de cet organisme.

Nos objectifs :

- Sensibiliser par l'information
- Organiser des ramassages de mégots
- Mettre à disposition des équipements de récolte
- Réduire autant que possible les *hot-spots dans le village *(lieux sujets à d'importantes quantités de mégots)



Nos actions déjà menées

- Faire des évaluations lors des ramassages des nettoyages de printemps
- Recenser les endroits particulièrement impactés



Actions en cours et à mettre en place

- Homogénéisation des Espaces sans tabac dans chaque aire de jeux, école et périscolaire.
- Achat et mise en place de nouveaux cendriers et éteignoirs de rue.
- Acquisition de cendriers de poche qui seront distribués gratuitement lors d'événements municipaux.
- Des arrêtés sont en préparation ; l'un portant sur l'interdiction de jeter les mégots de cigarettes sur la voie publique ; l'autre portant sur la réglementation de la gestion des mégots dans le cadre des activités produisant un hot-spot dans les espaces publics. (ex. fêtes du village).



Merci de vous mobiliser avec nous pour une planète plus saine !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Vous prenez la route des vacances ?

Partez sereinement en demandant la surveillance
de votre domicile pendant votre absence.

Inscription en Gendarmerie : vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

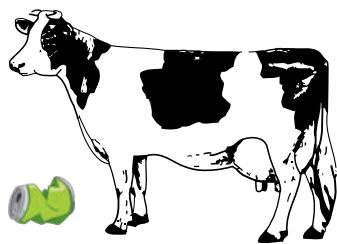
Démarche en ligne : Via le site Service-Public.fr et identifiez-vous via France Connect.

Inscription : de 45 jours avant et jusqu'à la veille du départ.

Préservons ensemble les prairies !

Est-ce que je viens marcher dans votre assiette ?

Un déchet oublié, comme une canette de boisson, est un objet tranchant dangereux pour une vache à l'heure du repas !



Le paysage de prairies qui nous entoure est très lié à l'activité agricole. En général, deux fois par an, **les agriculteurs** fauchent les prés et récoltent une herbe précieuse pour nourrir les vaches laitières restées à l'étable.

Sachons respecter leur travail !

Le piétinement des prairies par des visiteurs ou le passage de véhicules nuisent à la qualité du foin récolté.

Aussi, appréciez la richesse des lieux depuis les chemins. Votre passage à travers les prairies nuit à la qualité du foin et rend difficile la fauche.

Y a-t-il quelqu'un au bout de la laisse?

Un chien courant dans les prés nuit à la tranquillité de la faune. Il conserve son instinct naturel de prédateur et poursuit les espèces. En pénétrant dans les prairies, il provoque la séparation de groupes familiaux, génère du stress, et peut détruire des nichées.

L'impact des chiens non tenus en laisse est encore plus grave au printemps pendant la période de reproduction des oiseaux et autres animaux qui se reproduisent au sol.

Aux conséquences pour le milieu naturel s'ajoutent des dégâts possibles dans les cultures et la gêne occasionnée pour d'autres promeneurs.

Gardez votre chien en laisse. Aussi mignon et obéissant soit-il, votre chien reste un animal susceptible de stresser la faune.



La Réserve communale de Sécurité Civile

APPEL À BÉNÉVOLES



La réserve communale de sécurité civile (RCSC) est une structure composée de citoyens volontaires et bénévoles, placée sous l'autorité du maire, destinée à appuyer les pouvoirs publics dans la prévention et la gestion des risques majeurs au sein d'une commune. Son objectif principal est d'intervenir pour soutenir et assister la population lors de situations de crise, sans se substituer aux services publics de secours ou aux associations de sécurité civile.

Objectif

Participer à la sauvegarde, au soutien et à l'aide à la population, ainsi qu'au rétablissement des activités après une crise.

Champ d'action

Actions de sauvegarde, soutien logistique, assistance matérielle, préparation de la population face aux risques.

Recrutement

Sur la base du bénévolat, sans critère d'âge ou d'aptitude physique strict

Fonctionnement

La réserve est mobilisée par décision motivée de l'autorité de police compétente (maire ou préfet).

Rejoignez la réserve en contactant la mairie
03.88.50.00.33 ou par mail accueil@mairiedestill.fr

Un adjoint reviendra ensuite vers vous

Une Histoire Forestière

Un drame survenu en forêt domaniale de Haslach, sur le territoire communal de Still.

L'attentat raté de 1944

La Seconde Guerre mondiale fit deux victimes parmi les civils, quelques jours seulement avant la Libération.

Le 15 novembre 1944 vers 19 heures, Charles Zaugg, aubergiste, Louis Schaller garde-champêtre communal et « boucher » à l'occasion, ainsi que son filleul Edmond Strubel, agriculteur, prirent la route de Bergbieten pour procéder à la découpe d'une bête abattue auparavant.

A proximité du relais de chasse du Kaiser Wilhelm II, aujourd'hui appelé « le château », entre Oberhaslach et Still, leur voiture fut mitraillée et incendiée. En effet, un groupe de résistants d'Oberhaslach et Niederhaslach projetait de commettre un attentat contre le *Gauleiter

Robert Wagner, qui avait fait du relais de chasse sa résidence secondaire.

On peut aisément comprendre leur erreur : nuit noire d'hiver et rareté des voitures circulant à cette époque. Seul le chauffeur du véhicule, Charles Zaugg, s'en tira, avec deux doigts sectionnés par des balles.

Ce drame reste encore bien vivant dans la mémoire des personnes âgées des deux villages.

Quelles auraient été les représailles des Allemands envers la population si l'attentat avait réussi ?

La mort de Louis Schaller et de Edmond Strubel dans cet attentat manqué, a certainement sauvé beaucoup de vies car il y aurait eu une vengeance sanglante des Allemands envers les villageois de Oberhaslach, Niederhaslach et Still... un second "Oradour sur Glane"

Texte de Joseph Schaller, fils de Louis Schaller : paru dans « NIEDERHASLACH : Un siècle sur les rives de la Hasel ».

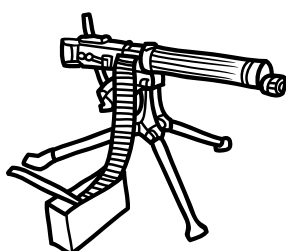


Louis Schaller

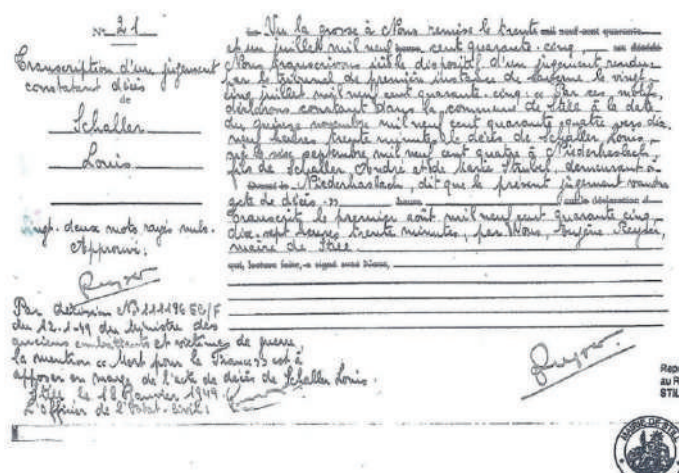


Edmond Strubel

PS : De sources concordantes, il semblerait que Louis Monsch, garde-chasse professionnel et domicilié à Oberhaslach, faisait partie des résistants ayant tendu l'embuscade. Louis Monsch était connu pour être une fine gâchette et tireur d'élite durant son service militaire.



*Le Gau correspondait à la circonscription régionale propre au parti nazi. Le Gauleiter Wagner fut le responsable sur l'Alsace.



Le 1 août 1945, M. Eugène Reyser maire de Still transcrit sur l'acte de décès de Louis Schaller la décision du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, la mention « mort pour la France ».

Communiqué de l'association Still, Terre d'Histoire.

Notre association vient de créer son site internet afin d'avoir encore plus de visibilité pour les personnes en recherche d'information sur notre histoire et notre patrimoine local. N'hésitez pas à le consulter. Il en est à ses tous débuts et ne demande qu'à grandir et à se développer. Nous sommes bien entendu preneurs de tous conseils, suggestions et informations de votre part.

Pour nous trouver, taper dans votre moteur de recherche :

<https://still-terre-histoire.fr/>

Merci de votre prochaine visite sur notre site. Le comité.



Visites de la maison forestière de Haslach.

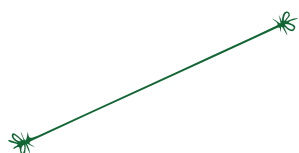
Bilan et perspectives

L'association Still Terre d'Histoire a pu organiser les 29 mars et 04 avril 2025 deux visites de la maison forestière de Haslach, dite le « château ». Cet ancien pavillon de chasse construit à la fin du XIX siècle par l'empereur allemand Guillaume II recèle de nombreuses histoires et anecdotes. Jacky Lachenal, ancien forestier à la retraite et membre de l'association connaît bien les lieux pour y avoir travaillé durant quelques années. Il revenait donc à lui de narrer l'histoire de ces lieux. Nous avons ainsi pu proposer à de nombreux visiteurs soit plus de 25 personnes à chaque fois, la visite de ce site emblématique.

Devant ce succès inespéré, nous avons même proposé une troisième visite à tous ceux qui avait été mis sur liste d'attente, visite qui aura lieu le 27 juin (déjà complète). Vu l'ampleur inattendue et l'intérêt du sujet une quatrième visite aura lieu le 04 octobre, il reste une dizaine de places.

Les réservations peuvent encore se faire auprès du président de l'association soit par S.M.S 0768498891 ou par mail à l'adresse suivante : bruno.helbert@gmail.com

Il y aura lieu d'indiquer le nom et le nombre de personnes inscrites. Attention, le site n'est malheureusement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Histoire du village :

Chronique de l'année 1885.



En 1885, les villageois de Still étaient très fiers des quatre nids couronnant les toits de certains bâtiments emblématiques. En premier lieu, la mairie mais attention pas celle d'aujourd'hui, il s'agissait de l'ancienne mairie qui fut détruite et reconstruite en 1893. En second, un autre nid juché sur le bâtiment de l'ancienne école des filles, on imagine bien l'attraction pour les enfants lorsque les volatiles faisaient leurs va-et-vient pour nourrir leurs petits. Le troisième bâtiment concerné était le presbytère mais là encore pas celui que nous connaissons aujourd'hui, il s'agit en fait de l'ancien presbytère se trouvant à l'arrière de

l'église construit en 1846 qui fut acquis par les sœurs de la croix, devenu « la roseraie », maison de retraite pour les religieuses. Et enfin le quatrième nid posé sur le toit du bâtiment qui allait devenir dix ans plus tard l'Institut des aveugles de Still. Cette propriété était encore à ce moment là propriété privée de Benjamin Lévy. L'ensemble de ces nids se trouvait alors dans un rayon de moins de 100 mètres les uns des autres et on s'imagine bien l'activité du matin au soir au moment des couvaisons et dès que les petits oisillons étaient nés. Probablement à cause de l'assèchement des zones humides, les nids furent abandonnés par nos chers échassiers en 1956.

Renaturation du Stillbach et de ses zones humides



Photo : Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig

Comme annoncé dans les précédents numéro du Still Info, le Stillbach et le Bitzenbachel vont faire l'objet d'une renaturation.

Le lit du Stillbach sera modifié sur un tronçon de 150m pour retrouver en partie son tracé historique avec des méandres. Le lit sera créé selon la méthode du lit « emboîté » avec un lit mineur d'environ 0,75m à 1m de large pour les basses eaux puis des banquettes et des berges en pentes douces pour accueillir les débits plus importants. L'ancien lit ne sera pas comblé afin de constituer une dépression humide accueillante pour la biodiversité. La roselière en rive droite du Stillbach, actuellement peu fonctionnelle, sera décaissée pour une meilleure alimentation en eau.

Le lit du Bitzenbaechel sera également modifié à partir du franchissement de la Grand Rue et jusqu'à la confluence avec le Stillbach (250 m). Sur le premier tronçon, le fond du lit en béton et le muret en rive droite seront supprimés pour laisser place à un lit emboîté sinueux avec des berges plus douces. La largeur du lit mineur sera d'environ 0,4m à 0,5m afin d'améliorer la situation en basses eaux.

La confluence entre le Stillbach et le Bitzenbaechel sera reprise afin de former un angle plus naturel pour un cours d'eau. Sur les berges des deux cours d'eau, des arbres et arbustes seront plantés pour former une nouvelle ripisylve. Les arbres présents ont été préservées, mais certains ont du être déplacé.

Le projet permet la restauration et création de 3 000 m² de zones humides. La roselière existante, en mauvais état, sera décaissée d'environ 30cm sur 1 400 m² puis laissée en libre évolution. Une mare de 300m² sera créée et connectée à la mare existante par un chenal de 20m de long et 5m de large. Elle sera plus profonde afin d'être en eau toute l'année et proposer ainsi un habitat permanent pour les amphibiens.

Un chemin piéton de 65m sera créé le long du Bitzenbaechel et se poursuivra sur un ponton de 35m pour franchir le cours d'eau et la nouvelle mare. Une plateforme de 30m² permettra d'observer les espèces présentes dans la mare et aux abords. Cet aménagement, sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux enfants.



Une réunion avec les propriétaires riverains s'est tenue en mairie lundi 15 avril 2024, pour une présentation du projet et des échanges. Le projet a également été présenté en réunion publique à Still le 31 janvier 2025.

Les travaux débuteront en août 2025 pour une durée d'environ 8 à 10 semaines



24h de la Biodiversité

13-14-15 Juin

Still



Blaireau Eurasien - Crédit : JP BEDEZ

Présentation de l'événement

Concept : 24heures pour la connaissance d'un territoire

Les « 24 heures de la biodiversité » sont une manifestation annuelle qui propose aux naturalistes bénévoles de toutes spécialités de réaliser des inventaires de la faune, flore et fonge durant un week-end de printemps, pendant au moins 24 heures.

Cette manifestation a pour but d'accroître les connaissances naturalistes dans de nombreux domaines : entomologie, ornithologie, botanique, herpétologie, mammalogie, mycologie, etc., sur un territoire peu étudié. Elle vise aussi à permettre la rencontre entre des naturalistes de toutes spécialités, et les échanges.

À chacun (ou chaque équipe), il est demandé de consigner l'ensemble de ses observations, puis de les transmettre à chaque association spécialisée, via la base de données en ligne afin de le collecter.

Ce type d'évènement est organisé en Allemagne et en Autriche depuis de nombreuses années. Plusieurs régions françaises l'ont également repris au niveau local, départemental ou régional.

Bilan provisoire chiffré des observations

L'édition 2025 a permis de collecter plus de 1 800 données faunistiques, correspondant à plus de 330 espèces animales. À cela s'ajoutent plus de 400 espèces botaniques et 50 espèces de champignons.

Par ailleurs, une session d'inventaire des papillons nocturnes a permis de recenser 150 espèces, sur les 2 500 répertoriées en Alsace.

Pourquoi la commune de Still et ses alentours ?

Les secteurs d'inventaire, différents chaque année, sont sélectionnés selon trois critères :

1. le déficit de connaissances naturalistes ;
2. la présence de milieux variés susceptibles d'abriter une faune et une flore remarquables ;
3. la présence d'une structure locale motivée pour accueillir ou aider à la partie logistique de l'opération (commune, gestionnaire de sites,...)

De plus, la commune de Still participant au programme intercommunal Trame Verte et Bleue, il a paru tout naturel au territoire d'accueillir des spécialistes pour améliorer la connaissance de la biodiversité locale.



Accueil des participants

Conférence grand public du vendredi soir

Le 13 juin au soir, pour le lancement des 24 heures de la biodiversité, deux naturalistes spécialistes des insectes et des mammifères ont animé une conférence dans la salle du conseil municipal, portant sur les méthodes d'inventaire. Une vingtaine de personnes y ont assisté.

Cent naturalistes mobilisés pour évaluer la biodiversité

Constituées en réseau, 29 associations naturalistes du Grand Est ont invité des naturalistes débutants et confirmés à participer à un challenge : inventorier les espèces naturelles dans un secteur délimité, autour de Still. L'objectif premier étant de se rencontrer, afin de partager des connaissances. Les données permettront toutefois aussi de disposer d'une base de travail pour le futur.

Plus d'une centaine de naturalistes venus de toute l'Alsace ont pris part, du vendredi 13 juin au soir au dimanche 15 juin, à la 15^e édition des 24 heures de la biodiversité dans la vallée de la Bruche, à Still et dans ses environs. La rencontre était organisée par les 29 associations naturalistes du réseau Odonat Grand Est (Office des données naturalistes), comprenant 4-800 spécialistes observateurs.

Des inventaires partiels, mais parfois très utiles

Raynald Moratin, responsable scientifique strasbourgeois à l'Odonat, expliquait que cette initiative n'a pas vocation à réaliser un inventaire global de la biodiversité, loin de là : « Pour

certaines espèces, il faut dix années pour le faire. Ce week-end, nous souhaitons avant tout mettre en relation des naturalistes de tous niveaux, pour qu'ils échangent et fassent connaissance, dans un secteur qui n'a pas forcément déjà été sujet à des relevés sur la biodiversité ».

Still n'avait pas été choisi au hasard : « Le maire a une forte sensibilité pour ce thème et nous avons établi un des onze parcours sur une zone que la commune souhaite renaturaliser. À cet endroit, l'inventaire sera en revanche très utile comme base de travail ».

Plus de 150 espèces de papillons de nuit comptabilisées

Vendredi soir, des pièges lumineux avaient été installés en pleine nature, dans les environs du village. « Nous avons compté plus de 150 espèces de papillons de nuit différentes », sourit Raynald Moratin. Les amphibiens étaient aussi parmi les invités du soir, mais ils se sont faits rares, vu la météo caniculaire.

Samedi était la plus grosse journée, avec 80 participants. Ils ont commencé à inventorier les espèces de faune, flore et de la fonge (champignons). « Pas évident aussi pour eux », relève



Camping de Still, début de matinée du dimanche : les équipes se créent et choisissent les parcours référencés par Raynald Moratin (à gauche). Photo Jean-Stéphane Arnold

une des participantes : avec une grosse chaleur, les amis des sous-bois ont tendance à ne pas pointer le bout de leur chapeau.

Dimanche, une vingtaine de courageux ont pris les chemins des environs de Still, aux abords des champs ou en pleine forêt. Un ornithologue s'est lancé, seul, dans l'observation des oi-

seaux locaux : « Nous sommes souvent des solitaires, s'amusa-t-il. J'assisterai peut-être à du nourrissage, comme pour les pies-grièches écorcheur. On sait que c'est le cas quand elles ont un insecte dans le bec et qu'elles s'enfilent dans une haie... ».

Raynald Moratin et une dizaine

de participants se sont rendus dans les bois de Niederhaslach. La météo passant de maussade à carrément médiocre, avec une pluie d'orage magistrale, n'a pas permis de répertorier beaucoup de représentants du monde des insectes.

Le filet faucheur (une sorte de filet à papillon, qu'on passe sur

les plantes, sans les abîmer) ou celui de battage (on tape sur les plantes pour y faire tomber les insectes présents) ont révélé quelques trombines somme toute sympathiques et représentatives de ce mois de juin. Comme des larves de coccinelles locales ou asiatiques.

Manon Vaudois, une jeune naturaliste strasbourgeoise, a pu, avec sa formation en botanique, renseigner les autres participants sur des plantes croisées sur les chemins de forêt. « Je travaille pour un cabinet d'études. Nous avons énormément de travail et sommes très sollicités. Les naturalistes sont rares et recherchés ! ».

Le bilan accessible au grand public

Les collectivités ou organismes divers font appel à ces spécialistes, comme les textes les y obligent souvent, lors de projets d'aménagement, par exemple.

Toutes les données recueillies ce week-end seront entrées dans une base. Un bilan de l'édition 2025 de ces 24 heures de la biodiversité sera accessible au grand public sur le site web de l'Odonat.

● Jean-Stéphane Arnold

Pour en savoir plus : odonat-grandest.fr



Inventaire papillons nocturnes

Papillons nocturnes



Observations des oiseaux

Martin pêcheur



Détermination botanique

Cohabitation avec le blaireau

Ces dernières semaines, cet animal sauvage parfois mal-aimé a été signalé sur notre commune. Craintif, inoffensif et principalement nocturne, vous ne le croiserez pas souvent. Toutefois, à la période sèche, souffrant du manque de vers (son repas préféré) dans la nature, il peut venir sur votre terrain pour se nourrir des larves de hannetons présentes dans votre pelouse ou votre jardin. Par la même occasion, il se peut que vous trouviez des petites traces de son passage (empreintes, crottes déposées dans des petits trous, quelques mottes de terre ou bulbes retournés).

Pour plus d'informations, contactez le pôle Médiation Faune Sauvage de la LPO Alsace et du GEPMA :
03 88 22 07 35
alsace.mediation@lpo.fr

L'astuce : tondre moins court, ce qui limitera la présence des hannetons et donc du blaireau ! Mais pas de panique, ce petit ours de nos campagnes est totalement inoffensif pour vous et vos animaux de compagnie. Finalement, la gêne n'est que temporaire, liée à la saison.

Par Mathilde WINNINGER (LPO Alsace) & André GRUNEISEN (Bénévole GEPMA)



(Crédit : Théo MENDES)

Still

La commune célèbre 60 ans d'amitié avec Oberwolfach

Dimanche 27 avril, la commune de Still a célébré en grande pompe le 60^e anniversaire de son jumelage avec Oberwolfach, une localité allemande située dans le Pays de Bade.

C'est un partenariat de longue date, officialisé le 15 août 1965, qui a été honoré dimanche 27 avril par la commune de Still avec celle, allemande, d'Oberwolfach. Celui-ci trouve son origine dans la rencontre de deux musiciens : Otto Echle et Joseph Hauck, respectivement d'Oberwolfach et Still, liés par une amitié née pendant la guerre. Tous deux sont aujourd'hui disparus, mais leur héritage perdure.

«Une initiative utile»

Une centaine d'habitants de Still, entourés du maire Alexandre Gonçalves et de son conseil municipal, ont accueilli une délégation de plus de 70 personnes venue d'Oberwolfach, conduite par leur bourgmestre Matthias Bauernfeind. Ils



Alexandre Gonçalves, maire de Still, et Matthias Bauernfeind, maire d'Oberwolfach, devant la sculpture symbolique offerte par Still. Photo Marie-Reine Kartner

étaient rejoints pour l'occasion par Guy Ernst, maire d'Heiligenberg, et Alexandre Guthier, adjoint au maire de Flexbourg.

Les festivités ont débuté vers 11h au Chemin de Croix où Bruno Helbert, président de l'association Still Terre d'Histoire, vêtu d'un costume traditionnel, a retracé l'histoire de ce lieu emblématique, en français et en allemand. Il a aussi alerté sur sa dégradation, précisant que sa restauration est estimée à

230 000 € : « Ces stèles racontent notre histoire, croyants ou non. »

La cérémonie officielle s'est poursuivie sur la place du Jumelage, animée par la Musique municipale de Still, autour de l'arbre et du banc offerts par Oberwolfach lors d'échanges précédents. Dans leurs discours, les maires ont souligné l'importance de cette relation durable : « Cultiver l'amitié franco-allemande est une initiative

utile et pleine de sens, aujourd'hui comme il y a 60 ans ! »

Un échange de cadeaux

Les enfants de l'école de Still ont ensuite dévoilé une fresque colorée spécialement réalisée pour leurs camarades allemands. Puis, il y a eu des échanges de cadeaux symboliques entre les deux communes : un panier garni confectionné par les résidents de l'Institut des Aveugles et des sculptures représentant le jumelage. « J'ai demandé à notre talentueux sculpteur local, Carlos Alban, de créer une œuvre représentant une poignée de main, en hommage à l'amitié franco-allemande, dans l'esprit du geste historique entre François Mitterrand et Helmut Kohl », a expliqué le maire de Still.

La journée s'est conclue autour d'un déjeuner, animé par un groupe musical venu d'Allemagne. Une exposition photo retraçant les 60 ans de partenariat était également visible dans l'ancienne Tuilerie Briqueterie. ● M.-R. K.

Grendelbruch • Repair café de Still : 124 kg de déchets évités



Les bénévoles ont œuvré toute la journée pour tenter d'offrir une seconde vie à des objets endommagés. Photo Lysiane Haessig

L'association du Repair café de Still a fait une halte à la salle des fêtes de Grendelbruch samedi 5 avril dernier. Au total, 48 objets ont été présentés aux bénévoles réparateurs, dont la moitié provenait du village. Vingt-huit d'entre eux ont pu être réparés, ce qui évite 124 kilos de déchets. Six autres objets seront réparables moyennant une action complémentaire. L'association organisera son prochain Repair café le 17 mai à Griesheim-près-Molsheim.

● L. H.

Still

Le marché gourmand remet le couvert

L'amicale des sapeurs-pompiers de Still donne rendez-vous au public ce vendredi 6 juin à partir de 18h, sur le parking de la salle des fêtes, pour son marché gourmand.

Tartes flambées, grillades

Cuisiniers, traiteurs, pâtisseries, viticulteurs et associations locales seront au rendez-vous pour proposer, en plein cœur du village, un large éventail de mets allant de l'apéritif au dessert.

Préparés sur place, les plats

seront à déguster en plein air. Chacun pourra composer son menu selon ses envies : assiettes apéritives, tartes flambées, grillades, légumes, frites, salades variées, fromages, charcuteries et bien d'autres spécialités sans oublier les douceurs sucrées comme les glaces, pâtisseries et tartes maison. Côté boissons, le choix sera tout aussi vaste. Une belle soirée gourmande en perspective, idéale pour se retrouver entre amis, en famille ou entre voisins.

● M.-R. K.



Fidèles au poste, les pompiers de l'amicale mettront leur tablier pour ravir toutes les papilles. Photo Marie-Reine Kartner

Fête du 13 juin !



☀ Quelle soirée magique !

Un spectacle enchanteur qui a fait vibrer petits et grands.

Bravo aux artistes et à l'équipe pédagogique et merci à vous tous pour votre présence !

Still • Franc succès pour les musiques de films



La Musique municipale de Still présidée par Marie-Cécile Weber a offert un concert dynamique et haut en couleur devant une salle comble. Photo Marie-Reine Kartner

La Musique municipale de Still a donné son concert de printemps samedi 3 mai, devant une salle comble.

Avec les premières notes du *Dernier des Mohicans* qui ouvraient un programme centré sur les musiques de films, le ton était donné.

Dirigée par Julien Gewinner ou par son adjoint Fabien Junger, la quarantaine de musiciens, en tenue de gala, a même rivalisé avec l'orage qui grondait dehors !

Le solo de saxophone d'Élodie Schweitzer et le duo de trompettes signé Julien Gewinner et Quentin Klotz ont été particulièrement applaudis.

Après une pause gourmande, le public a repris le voyage musical jusqu'à une fin en fanfare sur les tubes d'ABBA. Ce concert a tenu toutes ses promesses et enchanté le public, qui a chaleureusement remercié les musiciens par des applaudissements nourris.

● M.-R. K.

J.O. 2024 Le Film (institut des aveugles)

En 2024, l'Institut des Aveugles s'est lancé le pari fou de rallier Paris en tandem pour assister aux Jeux Paralympiques. Ce sont 8 résidents accompagnés d'une vingtaine de professionnels qui ont participé à l'aventure au départ de Still le 25 août.

Ce défi aussi bien sportif qu'humain s'est clôturé en beauté à la salle des fêtes de Still le vendredi 4 avril par la présentation d'un film retraçant les 6 jours de voyage et les 2 jours passés à Paris.

Une première séance a été organisée à 14h pour les écoles et les habitants de la commune. 77 élèves de 4 classes qui se sont déplacés avec leurs enseignantes pour assister à la projection mais également pour rencontrer les résidents qui ont participé au périple. L'après-midi s'est clôturée vers 15h30 par la distribution d'un goûter.



© institut des aveugles



Une seconde séance, réservée à l'ensemble des partenaires ayant permis la réalisation de cette action, a été organisée en soirée en présence de Monsieur le Maire et d'une partie de l'équipe municipale. La soirée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.



© institut des aveugles

Les deux projections ont été l'occasion d'échanges riches permettant non seulement aux résidents de l'Institut de valoriser la réussite de ce défi, mais également, pour les personnes conviées, de se rendre compte qu'au-delà du handicap, de grandes choses demeurent possibles.

Merci à tous nos partenaires et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin pour la réalisation de cette aventure et plus particulièrement à la Commune de Still pour l'ensemble du soutien et de l'aide apportée.

Par l'Institut des Aveugles

Les membres de la classe 1956 se sont retrouvés

Il y a souvent des classes d'âge qui ont du mal à se retrouver pour un simple moment de convivialité. Ringard ? certainement pas ! C'était l'occasion ou jamais. Deux personnes ont tenté le pari de rassembler ceux et celles de la classe 1956. N'étant pas originaire de naissance du village, ils se sont permis de lister et de rechercher l'ensemble des personnes nées dans le village. La tâche ne fut pas simple, entre ceux nés ailleurs et qui sont arrivés au village peu après leur naissance, ceux qui n'habitent plus le village, ceux qui se sont mariés et sont partis dans d'autres villes ou régions, puis il y a également ceux qui sont déjà décédés. Nous avons trouvé normal d'inviter également ceux et celles de notre classe n'étant pas nés à Still mais qui sont venus des années

plus tard habiter et fonder leur famille au village. Du coup, une bonne trentaine de personnes s'est inscrite avec leur conjoint(es) à notre premier rendez-vous que nous avons fixé au 03 mai. Le rassemblement eut lieu à la maison forestière de Haslach pour une petite promenade d'une bonne heure. Cela a permis aux uns et aux autres de reprendre contact après parfois près de cinquante ans sans se revoir. Les souvenirs d'antan furent évoqués et les anecdotes racontées ont marqué les visages souriants. La soirée continua dans un restaurant d'Oberhaslach pour une dégustation de succulentes tartes flambées. Contents de ces retrouvailles, tous étaient d'accord pour renouveler l'expérience et pourquoi pas pour fêter nos 70 printemps.

CALENDRIER



Juin

26j: Buvette au marché
(Passion Pétanque)

28s: Atelier "Fait maison " avec
Céline de l'atelier Imagin'air (Commune)

Juillet

13d: Fête nationale
Remise des prix aux diplômés
(Commune- Musique Municipale)

Août

23-25 : MESSTI (ASA)



Septembre

13s: Repair Café - Oberhaslach (ASA)

20-21: Journée du patrimoine
(Tuilerie Sonntag - Still Terre d'Histoire)

27s: Dîner dansant (MAM)

Octobre

18s: Repair Café - Still (ASA)

Novembre

11s: Cérémonie du souvenir
(Commune-Musique Municipale-Chorale St Cécile)

15s: Repair Café - Dorlisheim (ASA)

15s: Soirée Disco (Musique Municipale)

Décembre

21d: Concert de Noël
(Musique Municipale)

26v: Marche de la St Etienne
(ASM Foot)



Fête nationale le 13 juillet 2025 à 19h
à la salle des fêtes "les Tuileries"

Remise des prix aux lauréats des
différents examens.

Cérémonie animée par la Musique Municipale

Distribution de brioches et chocolats
aux enfants, un verre de l'amitié et des knacks
seront offerts par la municipalité.

Nouveaux diplômés :

Inscrivez-vous jusqu'au 10 juillet en mairie.



Petites annonces

CHERCHE EMPLACEMENT A LOUER POUR ENTREPOSER UNE MOTO (facile d'accès)

Idéalement à l'année, sinon possible pour 7 mois par an (octobre à avril)

tél : 06 18 81 28 54 Karine Dubret merci d'avance

GRANDS ANNIVERSAIRES

JUILLET

Mme Marlène Schell, née le 25 juillet 1938, fêtera ses 87 ans

Mme Marguerite Lang, née le 25 juillet 1938, fêtera ses 87 ans

Mme Marthe Schoenbock, née le 27 juillet 1940, fêtera ses 85 ans

M. Jean-Louis Bautz, né le 02 juillet 1941, fêtera ses 84 ans

M. Richard Steck, né le 07 juillet 1941, fêtera ses 84 ans

Mme Marie Antoinette Monsch, née le 10 juillet 1941, fêtera ses 84 ans

Mme Claire Jardine, née le 24 juillet 1941, fêtera ses 84 ans

Mme Marie Thérèse Reyser, née le 18 juillet 1943, fêtera ses 82 ans

SEPTEMBRE

Mme Marie Antoni, née le 19 septembre 1935, fêtera ses 90 ans

M. Jean Specht, né le 18 septembre 1936, fêtera ses 89 ans

Mme Huguette Pons, née le 07 septembre 1937, fêtera ses 88 ans

M. Gilbert Fredembach, né le 19 septembre 1939, fêtera ses 86 ans

M. Emile Fischer, né le 21 septembre 1940, fêtera ses 85 ans

M. Gérard Mehl, né le 11 septembre 1942, fêtera ses 83 ans

M. Roger Seyller, né le 09 septembre 1943, fêtera ses 82 ans

AOÛT

M. Laurent Kubler, né le 24 août 1927, fêtera ses 98 ans

Mme Monique Zimmer, née le 09 août 1941, fêtera ses 84 ans

M. Claude Hergault, né le 30 août 1941, fêtera ses 84 ans

Mme Lucienne Choincka, née le 16 août 1945, fêtera ses 80 ans

Mme Kury Geneviève, née le 30 août 1945, fêtera ses 80 ans

DECES

Mme Martine Knobloch, décédée le 03 avril 2025

M. Jean-Claude Loth, décédé le 12 mai 2025



MARIAGE

M. Romain Belot et Mme Sharleen Wrzesinski, mariés le 31 mai 2025



NAISSANCES

Augustin Jousse, né le 16 mai 2025, fils de Louis et Aurélie Jousse

Maylie Deschamps, née le 25 mai 2025, fille de Bryan Deschamps et Zoé Rathgeber

Gautier et Eleonore Kanja, nés le 28 mai 2025, enfants de Thibaut Kanja et Laura Steinmetz



FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES
LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES
DÉPENDANTES

FEMMES
ENCEINTES

ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps
et se ventiler

BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

Manger en
quantité suffisante

Ne pas boire
d'alcool

Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches

Éviter les efforts
physiques

Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour

EN CAS DE MALAISE, **APPELER LE 15**

SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025

MEMBRES PRESENTS : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Adjoints
Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Tiffanie RAETH, Gilles NEVERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Thomas PASCUAL, Jean-Noël GRASSWILL, Carine LUX, Audrey REUTER, Johann GUENARD.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Aurore MOINE, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE.

1. SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTES DU CP AU CM2

Dans le cas particulier où plusieurs enfants d'une même fratrie participent à des classes de découvertes, la commune souhaite réduire le reste à charge des parents, aussi il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention complémentaire de 20€ par enfant pour chaque séjour.

Voté à l'unanimité

2. SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION STILL-MUTZIG

Considérant que le club de football Association Still Mutzig paie toutes les factures d'eau, d'électricité et de chauffage du bâtiment du club house, il est demandé au conseil municipal d'allouer un acompte de 9 000 € à l'association en tant qu'avance de frais pour le paiement des différentes factures.

Voté à l'unanimité

3. CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE

Il est précisé que les effectifs de la commune nécessitent d'être complétés de manière transitoire afin de mener les missions de services publics de la commune, aussi il est proposé de créer deux postes d'agent technique territorial pour une durée déterminée.

Voté à l'unanimité

4. GRATUITE PONCTUELLE DE LA SALLE DES FÊTES

Afin d'accompagner la manifestation de clôture du périple de « Still à Paris à vélo » qui a eu lieu à l'été 2024, par la projection d'un film retraçant le parcours, réalisé par l'association Adèle de Glaubitz, le commune propose la gratuité de la salle.

Voté à l'unanimité

5. PLAN DE FORMATION DES AGENTS

Les collectivités territoriales doivent établir un plan de formation annuel ou pluriannuel qui détermine le programme d'actions de formation. Le plan de formation est présenté à l'assemblée délibérante et il lui est proposé de la valider.

Voté à l'unanimité

6. CONTRAT AVEC L'ECO-ORGANISME ALCOME

ALCOME est un éco-organisme agréé par l'État depuis juillet 2021. Il est responsable de la gestion des déchets des produits de tabac contenant du plastique, ainsi que des produits associés. Sa mission principale est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature d'un contrat entre la commune de Still et ALCOME pour la durée de l'agrément.

Voté à l'unanimité

7. MOTION SERVICE INCENDIE SECOURS - TEMPS D'ATTENTE AUX SERVICES DES URGENCES

Le SIS 67, service d'incendie et de secours du Bas-Rhin, rencontre des difficultés dans ses missions de secours d'urgence en raison de temps d'attente excessifs aux urgences hospitalières. Ces retards perturbent son fonctionnement, immobilisent des ressources et pourraient nécessiter des recrutements et investissements supplémentaires. Le SIS 67 demande à l'État d'agir pour une prise en charge plus rapide des patients afin de préserver son budget, principalement financé par les collectivités locales.

Voté à l'unanimité

8. DÉCISION PRISE PAR M.LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2020.

Le Conseil Municipal, prend acte du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 10 janvier 2024 au 19 février 2025.

> DÉCISIONS D'URBANISME

NUMERO	DECISION	DATE	NOM PRENOM	ADRESSE	NATURE
DP R0040	ACCORD	14/01/2025	ZIMMER MICHEL	9 RUE DU CALVAIRE	CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE OUVERTE
PD R0003	ACCORD	17/01/2025	ZIMMER MICHEL	9 RUE DU CALVAIRE	DEMOLITION D'UNE PARTIE DE CONSTRUCTION
DP R0002	REFUS	12/02/2025	MAZARS CYRIL	ZIMMERKOEPPFEL	CHIEN ASSIS REMISE A NEUF TOITURE
DP R0003	ACCORD	12/02/2025	GISSELBRECHT AXELLE	13A RUE DE LA PAIX	FERMETURE D'UNE FENETRE

MEMBRES PRESENTS : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Bruno HELBERT, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints
Mélanie MORE-DESIRE, Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Gilles NEVERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Thomas PASCUAL, Catherine JAEGLE, Jean-Noël GRASSWILL, Audrey REUTER, Chantal OHREL.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Aurore MOINE, Johann GUENARD, Matthieu WIDLOECHER.

1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal et le compte de gestion 2024 et après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, vote les budgets suivants :

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement

Dépenses 1 382 613,14 € Recettes 2 088 401,31 €
Excédent de clôture : 705 788,17 €

Investissement

Dépenses 666 309,10 € Recettes 282 660,93 €
Besoin de financement : 383 648,17 € Excédent global : 322 140,00 €

BUDGET FORET

Fonctionnement

Dépenses 43 945,20 € Recettes 53 835,66 €
Excédent de clôture : 9 890,46 €

BUDGET FORET

Exploitation

Dépenses 27 440,17 € Recettes 80 761,52 €
Excédent de clôture : 53 321,35 €

Investissement

Dépenses 53 972,44 € Recettes 1 652,18 €
Déficit de clôture : 52 320,26 €

BUDGET RESTAURANT

Fonctionnement

Dépenses 1 408,63 € Recettes 33 629,80 €
Excédent de clôture : 32 221,17 €

Investissement

Dépenses 31 723,52 € Recettes 3 268,64 €
Besoin de financement : 28 454,88 € Excédent global : 3 766,29 €

POUR : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Mélanie MORE-DESIRE, Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Gilles NEVERS, Jean-Noël GRASSWILL
ABSTENTION : Chantal OHREL

2. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 AUX BUDGETS 2025

Il est proposé au Conseil Municipal après avoir voté le compte administratif et compte de gestion de valider les affectations des résultats 2024 aux budgets 2025.

BUDGET COMMUNAL et CAMPING

Le budget camping est clôturé pour l'exercice 2025, les résultats du budget camping seront incorporés au budget communal 2025.

Fonctionnement

Dépenses 1 408 019,68 € Recettes 1 694 710,01 €
Excédent de fonctionnement 286 690,42 €
Fonctionnement antérieur reporté 472 419,10 €
Résultat de fonctionnement 759 109,52 €

Investissement

Dépenses 270 114,63 € Recettes 282 695,93 7 €
Déficit d'investissement 435 968,43 €
Besoin de financement investissement 435 968,43 €
Excédent à reporter 323 141,09 €

BUDGET FORET

Fonctionnement

Dépenses 43 945,20 € Recettes 48 736,31 €
Excédent de fonctionnement 4 791,11 €
Résultat de fonctionnement reporté 5 099,35 €
Excédent à reporter 9 890,46 €

BUDGET RESTAURANT

Fonctionnement

Dépenses 1 408,63 € Recettes 28 553,85 €
Excédent de fonctionnement 27 145,22 €
Résultat de fonctionnement reporté 5 075,95 €
Résultat de fonctionnement 32 221,17 €

Investissement

Dépenses 28 454,88 € Recettes 3 268,64 €
Déficit d'investissement reporté 3 268,64 €
Déficit d'investissement 28 454,88 €
Excédent à reporter 3 766,29 €

Voté à l'unanimité



Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.



Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

Comité de relecture

Cathy Schneider, Camille Flicker, Olivier Pernet.

Réalisation

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

Participation à ce numéro

Jacques Lachenal, LPO Alsace, GEPMA, Institut des Aveugles

Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL
33 Grand Rue



Tél : 03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr

Le prochain numéro de votre bulletin municipal sortira mi-septembre, aussi afin de publier vos articles et annonces merci de remettre vos textes et photos avant le 01 Septembre 2025 à la mairie.